



COMPTE-RENDU

Assemblée Générale Ordinaire du 28 janvier 2010

Personnes présentes :

BERTRAND Jean Jacques, BCEUF Jacques (Maire de La Villetelle), BOUCHERON Thierry (LMB Felletin – Association Bâti & Savoir-faire en Limousin), BOUILLOT Bernard (Fédération Française du Bâtiment 23), BURJADE Jean-Paul (Maire de Moutier-Rozeille), BREUIL Philippe (Conseiller Général de la Courvine), CAUCHY Géraldine, CARAVANO Pierre (proviseur du LMB), CAROF Alain (APEHPM), COMBAUD Gérard, CHABRAT Jacques (Office de Tourisme Felletin), CHEVALIER Jean-Louis (Architecte des Bâtiments de France), CLEMENCEAU François (Communauté de Communes Haut Pays Marchois), CLUZEL Eric (Association Bâti & Savoir-faire en Limousin), COJOCARU MENASCHE Marian, CORNEVIN Charlotte (Association Bâti & Savoir-faire en Limousin), DAROUSSIN David (Président de l'Association Bâti & Savoir-faire en Limousin), DELARBRE Jean-Louis (Association Bâti & Savoir-faire en Limousin), DOUEZY Benoit (Association Bâti & Savoir-faire en Limousin), FLEURY Jean-Jacques (FBTP23), GRAS Sandrine (Association Bâti & Savoir-faire en Limousin), GUERINET Candie (Mairie de Felletin), HARTMAN Michel, LAGORSSE Christophe (2^{ème} adjoint commune Ars), LEGER Jean-Luc (Vice-Président du PNR de Millevaches), LHERITIER Laurent (Felletin Promo Bat'), MOSNIER Jean Paul (Sous-Préfet d'Aubusson), MARTINAT Sophie (Association Lamifa), MOINE Michel (Président de la Communauté de Communes Aubusson-Felletin), NICOUX Renée (Sénateur-maire de Felletin), NICOUX Roland (Association Les maçons de la creuse), PEYRICHOUX Thierry (Communauté de Communes Aubusson-Felletin), REBY Guy (Adjoint au maire de St Quentin la Chabanne), SAINTEMARTINE Danielle (Association Bâti & Savoir-faire en Limousin), SIMONNEAU Myriam (Association Bâti & Savoir-faire en Limousin).

Personnes excusées :

ASTIER Michel (CAUE du Puy de Dôme), BERTIN Valérie (Maire de Vallière), BIALOUX Claude (Maire de Ste Feyre la Montagne), CARENTON Daniel (CAPEB 23), COUTAUD Pierre (Conseil Général de la Corrèze), Frédéric DINTRAS (expert comptable), HOLLANDE François (Conseil Général de Corrèze), LEHELO Gilles, LIMANTON Thierry (plate forme technologique), LOZACH Jean-Jacques (Conseil Général de la Creuse), MAGNE Georges (CAUE 87), MANVILLE Michel (Conservation Départementale du Patrimoine – CAUE 23), MARTIN Jean, PALLIER Nicole (Communauté de communes Aubusson-Felletin), ROULLAND René (Conseil Général de la Creuse), POTVIN Jean-Pierre (Association Bâti & Savoir-faire en Limousin), TEMPEREAU Franck (LMB), ROUSSEL Cécile (Pays sud creusois), SACHET Jean-Marie (Mairie de La Celle-Dunoise), VALLIERE Stéphane (CAUE 19), VEDRINE Virginie (Crédit agricole).

Le président David Daroussin ouvre la séance à 18h20 en remerciant tous les participants d'être venus pour cette Assemblée Générale. Après avoir cité les personnes excusées, il rappelle l'ordre du jour et invite à un tour de table afin que toutes les personnes puissent se présenter.

OBJECTIF DE L'AG :

Faire le panorama des différentes actions, et apprécier les différentes perspectives.

David Daroussin souligne l'importance du Lycée des métiers du bâtiment (LMB), ainsi que de la place de l'Association à l'intérieur du Lycée qui l'accompagne, apporte des réflexions différentes, des innovations et des mises en actions...

3 axes sur lesquels l'équipe de Bâti et Savoir-Faire (BSF) s'est attachée :

Association Bâti et Savoir-faire en Limousin – Site des Granges - BP 38 - 23 500 FELLETIN

Tél 05 55 83 29 55 - contact@batietsavoirfaire.fr

- ⇒ La formation,
- ⇒ La recherche,
- ⇒ La sensibilisation.

Présentation de l'équipe technique (tous ces postes sont soutenus par des financements publics) et de l'équipe de bénévoles (le tout formant une équipe cohérente et efficace).

En appui, vient le Conseil scientifique qui est un outil de l'association permettant un travail d'expertise, ayant pour vocation de devenir un référentiel nécessaire pour obtenir une crédibilité/pertinence (des exemples de structures le composant sont données SDAP, CAUE... ainsi que des personnes J.L. Chevalier, Franck Tempereau, Roland Nicoux...)

Beaucoup de partenariats ont été établis durant l'année avec le CAUE, le GRETA et le LMB proposant des montages de formations importants. Plusieurs équipes du LMB se sont retrouvées impliquées : l'équipe de direction mais aussi l'équipe éducative. Le lien de l'association avec cette dernière a été notamment personnalisé avec Thierry Boucheron, architecte formateur de l'association et enseignant au LMB.

LES CHANTIERS REFERENCE :

On entend par chantier dit « référence », la réalisation d'opérations exemplaires de restauration et de réhabilitation du bâti ancien, ayant une vocation pédagogique allant de la simple sensibilisation à la formation la plus approfondie.

☞ Présentation du four à pain du Site des Granges, premier chantier référence de l'association :

Jean-Louis Delarbre décrit les différentes étapes de construction du four à pain, et les stages de formation associés à ce chantier et destinés à un large public (professionnels, privés, scolaires...).

☞ Présentation des activités autour du four à pain :

Benoit Douezy explique qu'à partir de ce chantier, l'association a proposé des activités culturelles et pédagogiques (création d'une exposition, production d'un DVD en partenariat avec Télé Millevaches, conférence de l'ethnologue Maurice Robert, animation à la médiathèque intercommunale en lien avec l'association LAMIFA comme des ateliers de modelage, spectacle de marionnettes, lectures pour adultes...).

Ces actions ont permis de sensibiliser un maximum de personnes et de faire connaître le fonds documentaire de l'association déplacé à la médiathèque intercommunale d'Aubusson-Felletin, riche d'environ 500 ouvrages spécialisés sur le bâti ancien, son histoire, son entretien... Le transfert de ce fonds à la médiathèque avait été un engagement pris par l'association l'année dernière. Occasion pour le président de rappeler toute l'importance du soutien de la Communauté de communes Aubusson-Felletin depuis les origines à l'Association, qui a acquis ces ouvrages durant la période de Préfiguration du site des Granges avec une participation du LMB.

☞ Présentation des actions menées autour de la maçonnerie en pierre sèche :

A eu lieu un autre stage sur le thème de la pierre sèche (Le DVD est en cours de réalisation), ainsi qu'une conférence de Claire Cornu (Chambre des Métiers du Vaucluse) « la pierre sèche une technique ancestrale et innovante...support de développement durable.

Présentation de la future semaine « pierre sèche » qui se déroulera du 03 au 09 mai 2010, et des différentes activités prévues à cet effet : animation pour les scolaires, chantier de formation pour les professionnels, journée d'initiation pour les particuliers, visites guidées, présentation d'une exposition, journée de séminaire pour redécouvrir le patrimoine et valoriser les recherches scientifiques faites sur les ouvrages en pierre sèche.

Importance du système de processus de transmission des savoir-faire. Des grandes entreprises au niveau local sont sensibilisées, c'est le cas de l'entreprise Eurovia.

VOLET SENSIBILISATION

✎ Présentation du fonds documentaire, transféré à la Médiathèque intercommunale d'Aubusson-Felletin.

✎ Présentation du Sentier d'interprétation du patrimoine :

Ouvert sur la commune de la Villetelle au mois de juin, ce sentier permet de partir à la découverte des maçons creusois, et de l'héritage architectural qu'ils nous ont laissé. En 2010 sont prévues la réouverture du chemin entre le village de Chamy et Buffeix, et la création du sentier d'interprétation de Buffeix (Saint Avit de tardes) avec la mise en place de bornes autour de l'œuvre de l'architecte Pierre Riboulet. L'association se veut être un véritable outil de valorisation du patrimoine.

✎ Présentation de l'exposition collective : "Le Limousin, un patrimoine de caractère"

Système d'appel à projet mis en place par l'association et exposée à la mairie de Felletin. L'exposition sera présentée à Paris à la maison du Limousin de début mai à fin juin, et à la boutique du lac de vassivière. Rappelons que les écoles (St Avit de Tardes et Crocq) ont été associées à cette action. Des cartes postales issues de l'exposition seront produites et mises à la vente.

✎ Le bac pro Intervention sur le Patrimoine Bâti est un diplôme du LMB créé en 2009, il comprend 3 dominantes : maçonnerie, charpente et couverture. Les élèves de cette formation ont largement été mis en relation avec les activités de l'Association et le site des Granges est un formidable support pour cette formation.

Les élèves ont visité les sentiers d'interprétation (Chamy-Murzeix, Felletin), ont assisté à une conférence de Georges Magnès, une autre de Roland Nicoux, ont visité la Tuilerie de Pouligny. La collaboration avec BSF est très fréquente ; la préoccupation commune étant le patrimoine.

✎ Création d'un site internet

www.batietsavoirfaire.fr

PERSPECTIVES ET GRANDS AXES 2010/2011

✎ Nouveaux chantiers référence :

En 2010, deux nouveaux chantiers de références sont prévus, il s'agit du « moulin de Clairavaux », retenu pour sa charpente courbe ainsi que son mécanisme à roue horizontale et « Clédats » dont l'objet du chantier est une couverture en chaume.

D'autres chantiers potentiels sont présentés comme celui de Chambonchard, Saint-Quentin la Chabanne, Quenouille (Peyrat le château) et le site des Granges qui comprendra à terme un espace de sensibilisation, pédagogique et culturel ainsi qu'un lieu de formation destiné à l'association...

Renée Nicoux fait remarquer que le site de Chambonchard se trouve être hors périmètre du pays du Sud Creusois, alors que ce dernier est un financeur important de l'Association. Elle en profite pour sensibiliser le Sous-préfet aux difficultés financières rencontrées par l'Association qui aurait besoin d'aide supplémentaire.

En ce qui concerne le chantier du Site des Granges, propriété de la mairie, il est rappelé que Candie Guérinet, chargée de développement local pour la mairie pourra intervenir directement sur le projet, jouant le rôle d'interface entre la mairie et l'Association. En effet, la mairie de Felletin va être amenée à se positionner dans un futur proche sur la première tranche du site des Granges qui sera la maison d'habitation, futur siège du Conservatoire. La seconde tranche verra la réhabilitation des Granges.

Cependant d'ici là, le choix d'investir un lieu vitrine en centre ville de Felletin est envisagé afin de rendre plus visible les actions de l'Association pour tous.

✎ La charte de qualité :

Un des objectifs de 2010 est la rédaction d'une charte de qualité. Outil pour favoriser les bons choix (matériaux et techniques) afin d'obtenir une réhabilitation ou une restauration de qualité. Les

entreprises signataires de cette charte s'engageront sur leur futur chantier à respecter ces techniques et ces matériaux.

☞ Les 100 ans du LMB :

BSF participera (avec le collectif mis en place pour l'occasion) au 100 ans du LMB. Le collectif s'attachera à valoriser cet établissement et les personnes qui l'ont fait vivre depuis 100 ans en créant et réalisant des animations.

☞ Pôle d'Excellence Rural sur l'éco construction :

Une réunion a eu lieu mardi 26 janvier 2010 à la Sous-préfecture. L'idée est de pouvoir fédérer les différentes initiatives (APEHPM/SCIC ; BSF ; Lachaux ; SCOP Hanneman, projet de Lavaveix les Mines) afin de pouvoir également mobiliser des financements plus importants. Synergies et complémentarités à trouver.

Volonté de rapprochement pour mobiliser des financements supplémentaires.

Echange avec la Maison de l'Emploi et de la Formation de la Souterraine autour d'un projet sur les métiers de l'éco-construction. Participer à la dynamique des micro-entreprises.

VOLET RECHERCHE

☞ Un dossier Massif Central a été déposé sur le thème « Pôle Pierre Interrégionale » avec des partenaires comme la Bourgogne mais surtout avec l'Auvergne. C'est ce financement qui pourra permettre le développement des recherches sur la limousinerie, en étudiant scientifiquement les caractéristiques mécaniques constructives.

Intervention de Roland Nicoux sur les maçonneries utilisant des matériaux comme la terre, la pierre et le bois. Il souligne l'importance de recentrer le programme scientifique sur les matériaux naturels dans la construction, et en particulier le manque de travaux de recherche sur la limousinerie. (Evoque l'exposition de la Villette sur la terre crue)

ASPECT FINANCIER DE L'ASSOCIATION :

David Daroussin excuse l'absence de Frédéric Dintras, expert-comptable qui habituellement participe activement aux assemblées générales. Pour des questions de calendrier (erreur du président !), il ne lui a pas été possible de participer. La parole est donnée au trésorier de l'association (Eric Cluzel) pour présenter et commenter le rapport financier arrêté au 31 décembre 2009 préparé par l'expert comptable.

- COMPTES D'EXPLOITATION DES ANNÉES 2007, 2008 & 2009 (cf. en annexe)
- COMMENTAIRES RELATIFS AUX COMPTES CLOS AU 31/12/09 (cf. en annexe) ;
- BILAN DE L'ASSOCIATION AU 31/12 /2009 (cf. en annexe).
- BUDGET PREVISIONNEL 2010 (cf. en annexe).

MOMENT D'ECHANGES :

☞ Question technique d'un ancien maçon et élu (Vice président de Communauté de communes du Haut Pays Marchois) : « N'ayant jamais vu cette couleur d'enduit auparavant, pouvez-vous nous dire comment a été fait celui du four à pain ? ».

Réponse de Renée Nicoux : « L'enduit est composé à base d'arène granitique (tuf) prélevé à proximité du chantier sur le site du barrage des Combes à Felletin ».

Jean-Louis Chevalier : « lors de campagne de restauration on est souvent très surpris des couleurs d'origine qui sont souvent très violentes. »

M. Bouillot : « Il y a un soucis dans l'utilisation du tuf par les entreprises qui sont soumises au Document Technique Unifié (D.T.U.). Ces derniers ne permettent pas de faire tous les travaux de

restauration. Il en va de la responsabilité des entreprises par rapport aux clients, aux assurances et à la garantie décennale. »

✎ Jean-Louis Chevalier : « La Creuse est un département qui n'a pas su utiliser la technique du gabion (pierre sèche bloquée). Nous avons proposé cette technique à Croze où le talus du cimetière s'est écroulé. Le gabion reste une technique abordable qui valorise la pierre sèche.»

✎ Michel Moine remercie David Daroussin d'avoir rappelé l'importance du rôle de la Communauté de communes, qui a même parfois fait office de banque pendant la période de Préfiguration. Il constate que dans les futurs chantiers de référence, seulement trois sont situés sur la Communauté de communes et se demande si on ne pourrait pas réfléchir à une procédure de validation commune de chantiers. Par ailleurs il souhaiterait savoir si les autres collectivités sont sollicitées financièrement comme par exemple Chambonchard. Enfin, à la présentation du budget où apparaît 80% de financement public, le président de la Communauté de communes encourage les membres de l'Association à rechercher des financements privés plus importants.

David Daroussin précise que pour chaque intervention de l'Association sur des chantiers communaux, la commune concernée finance un pourcentage d'environ 8% du montant HT des travaux, au titre de l'assistance à la maîtrise d'ouvrage.

Jean-Luc Léger rappelle que pour ce genre d'action, en particulier sur le PNR, il y a des partenaires indirects mais aussi d'autres partenaires financiers directs comme l'Europe à travers le programme Européen LEADER ou bien le Conseil général de la Corrèze.

✎ Renée Nicoux trouverait intéressant que d'autres communes envoient leurs agents techniques sur les stages organisés par BSF, comme cela s'est passé pour certains agents de la commune de Felletin sur le chantier des maçonneries en pierre sèche.

Jean-Louis Chevalier évoque l'expérience de certains agents publics dans la Région Midi-Pyrénées qui ont été formés sur les calades. De son point de vue, cela concerne le problème plus général du maintien des savoir-faire. L'ABF est satisfait de voir que l'Association à un projet de chantier autour de la réfection des caniveaux.

✎ Monsieur Bouillot aborde la question de la formation du personnel des entreprises du bâtiment, en soulignant le fait que beaucoup d'heures sont consacrées aux formations liées à la sécurité (CACES) et qu'il est ainsi difficile d'envoyer ses employés sur d'autres formations en particulier celles sur la restauration du patrimoine.

✎ Pierre Caravano précise qu'il vient de réaliser concrètement toute l'ampleur du travail effectué par l'Association. Il exprime sa satisfaction et la remercie pour tout ce qu'elle apporte au LMB.

Renée Nicoux ajoute que grâce à l'influence de l'association, se font au LMB des formations qui n'existent pas ailleurs (Bac pro Intervention Patrimoine Bâti (IPB)), ce qui permet d'attirer des élèves qui ne trouvent pas de formations autour de la restauration. Ainsi il devient intéressant pour ces derniers d'avoir de réel support d'apprentissage grâce aux chantiers de référence, ce qui n'a rien à voir avec des exercices pratiqués en atelier.

Thierry Boucheron rappelle que cette formation est expérimentale et qu'elle reste une section menacée.

Renée Nicoux souhaite agir afin de maintenir cette formation en formation initiale. Monsieur Caravano partage certaines inquiétudes quant aux moyens qui seront alloués au lycée pour reconduire le bac pro IPB, ou bien même le bac pro taille de pierre.

Election du Conseil d'Administration

Deux démissions par rapport au dernier CA : Charlotte Cornevin et Anne Duthilleul. Géraldine Cauchy et Gérard Combaud, sont élus au conseil d'administration.

Election du bureau

Un tiers du bureau est renouvelée : réélection de David Daroussin, Jacques Chabrat et Jean-Pierre Potvin (sur la base d'un tiers rééligible chaque année). Gérard Combaud et Géraldine Cauchy sont nouvellement élus au bureau.

Conseil scientifique

Marian Cojocaru et Michel Hartman (tous les 2 artisans) intègrent le conseil scientifique.

✂ Clôture du Sous préfet

Monsieur le Sous-préfet remercie vivement David Daroussin car il a beaucoup appris ce soir en s'appropriant le travail de l'association qui est très concret. Il approuve la demande de financement Massif central, pensant que la Creuse doit intégrer l'ensemble de l'inter région, afin de s'approprier l'espace vers nos voisins.

En ce qui concerne, la volonté de constituer un Pôle d'Excellence Rural, il souligne la difficulté du montage du projet. Cependant l'intérêt de l'action réside dans un multiple partenariat. Le PER d'après lui représente un intérêt pour le LMB, même si c'est un gros dossier à monter, il faudra nécessairement trouver des articulations entre les projets. Le dossier sera remis à la DATAR : "pour se distinguer, seule l'union fera la force."

Le Grenelle de l'environnement ouvre des champs pour la Creuse notamment en ce qui concerne des enjeux patrimoniaux et sociaux. Il ne faut pas que les populations défavorisés soient les exclus du Grenelle. L'Etat sera là pour soutenir le PER, afin de rassembler tous ces projets et leur donner une impulsion...

David Daroussin remercie le Sous-préfet ainsi que l'ensemble des participants, notamment l'équipe technique et les bénévoles, en les invitant à rejoindre le buffet dinatoire préparé par l'équipe.

La séance est levée à 20h15

Annexes

COMPTES D'EXPLOITATION DES ANNÉES 2007, 2008 & 2009

CHARGES OU DÉPENSES	2009	2008	2007	PRODUITS OU RECETTES	2009	2008	2007
				Recettes de l'activité propre			
Petit matériel	684	521		Assistance technique C de Co	0	0	0
Fournitures de bureau	832		784	Stage formation	9965	0	2050
Stagiaires	1592			Adhésions Association	340	25	410
Assurances	534	477	480				
Formation			2805	Total des recettes propres	10305	25	2460
Documentation, abonnements	334	199	1047				
Honoraires comptable	2336	1695	1830	Subventions :			
Expositions	4669			Mairie Felletin	3050	3050	3050
Publications - DVD	8671			Région	28380	12000	
Frais de mission et réception	1856	187	888	Conseil Général Creuse	8374	2400	
Téléphone, timbres, internet	1071	684	1457	Com Com Aubusson/Felletin	20000	16000	
Cotisations, frais banque		18	68	Région limousin (poste associatif)	5433	922	13721
				EDF	3000		
Total frais de fonctionnement :	22579	3781	9359	Total des subventions :	68237	34372	16771
Salaires nets	39587	14943	16788				
OPCA : Cotisation formation	801	346	658	Transf. ch. : rembt format° + I.J.S.S.	259	806	0
Charges sociales salaires	15235	11836	13777				
Total des frais de personnel :	55623	27125	31223	Produits financiers			
	105	0	0	Produits exceptionnels			
	470	470	446				
EXCEDENTS 2008 & 2009	24	3827		DÉFICITS 2007			21797
Total général	78801	35203	41028	Total général	78801	35203	41028
				CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES			
Mise à disposition de locaux	1800	1800	950	LMB (prestation en nature)	1800	1800	950
Personnel (chargée de mission)		11450		Mairie Felletin		11450	

Commentaires relatifs aux comptes clos au 31/12/2009

L'excédent de l'exercice 2009 s'élève à 24 € après une année 2008 excédentaire de 3 827 €.

Plusieurs faits significatifs sont à relever :

- * Embauche d'une chargée de communication et d'un chef de projet à temps complet.
- * les financements de ces postes par la région et le département se sont poursuivis.
- * Attribution par la Communauté de communes d'une subvention de 20 000 €

Les frais de fonctionnement progressent sensiblement car l'association remplit pleinement son objet social :

* Par l'organisation d'expositions (coût de 4 669 €)

* Par des publications : DVD (pour 8671 €)

* Par les stages et formations organisées

La masse salariale a plus que doublé mais les financements publics compensent en partie.

BILAN DE L'ASSOCIATION BATI ET SAVOIR-FAIRE EN LIMOUSIN AU 31/12/2009

ACTIF		PASSIF	
Matériel de communication et mobilier	7 701	Fonds Associatifs	9 386
Amortissement des matériels	-7 677	Excédent de l'année 2009	24
Produits divers à recevoir	8 472	Total des fonds propres	9 410
Trésorerie disponible	19 518	Personnel, salaires dus	847
Charges payées d'avance	577	Charges sociales à payer	8 274
		Diverses charges à payer	8 736
		Produits constatés d'avance	1 324
Total de l'actif	28591	Total du passif	28591

Les fonds associatifs (ou fonds propres) de l'association au 01/01/2009 étaient positifs pour 9 386 €. L'excédent de l'année 2009 s'élevant à 24 €, les fonds propres au 31/12/09 sont désormais positifs de 9 409.84 €

Conclusion :

Les fonds associatifs sont positifs de 9 410 € à la date du 31 décembre 2009.

BUDGET PREVISIONNEL 2010

DEPENSES		RECETTES	
<u>Frais de personnel</u>	81 827 €	<u>Subventions</u>	74 727 €
-			
* Salaires		Mairie de Felletin	3 050
Charlotte Cornevin		Com com Aubusson /Felletin	20 000
Salaire net	20 009	Conseil Général de la Creuse	4 500
Frais de mission	1 800	Conseil régional du Limousin	30 431
		Région / Départ. (Emploi associatif)	16 746
Thierry Boucheron			
Salaire net	10 159	Financement massif	32 376
Sandrine Gras			
Salaire net	15 059		
		<u>Partenariats privés / Mécénat</u>	3 000 €
* Cotisations sociales		Ecomarché	500
Urssaf	24 000	Eiffage	2 000
Assedic	4 000	Crédit Agricole	500
UGRR	500		
Mornay	6 000		
Uniformation	300		
<u>Frais de fonctionnement</u>	58 286 €	<u>Recettes de l'activité propre</u>	30 010 €
Téléphone, internet, la poste	1 300	Assistance maitrise d'ouvrage	7 000
Petit matériel	500	Pays en Combraille (stages)	600
Fournitures bureau	1 500	Intervention Bac pro IPB	1 200
Documentation, abonnement	2 000	Vente de DVD	120
Honoraire comptable	2 336	Adhésion	600
Assurance	600	Lecture du Bâti	210
Trésor public (photocopies mairie)	100	Felletin Promobat (poste Sandrine)	2 940
Courses (AG, stages, animations)	500	Semaine pierre sèche	7 140
Télémillévaches	21 871	Stages chantier références	6 200
Expo	6 685	Modules LMB/Greta	3 500
Fiches techniques	3 054	Animation	500
Livret expo	1 700		
Formateur stage	15 640		
Cartes postales (expo collective)	500		
TOTAL DEPENSES	140 113 €	TOTAL RECETTES	140 113 €

COMPOSITION DU BUREAU
(ELU LORS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28/01/2010)

David DAROUSSIN, Président

Jacques CHABRAT, Vice-Président

Jean-Pierre POTVIN, Vice-Président

Benoît DOUEZY, Vice-Président

Jean-Louis DELARBRE, Vice-Président

Danielle SAINTEMARTINE, Secrétaire

Myriam SIMONNEAU, Secrétaire adjoint

Eric CLUZEL, Trésorier

Gérard COMBAUD, Membre

Géraldine CAUCHY, Membre

Mado BOURLION, Membre

CONSEIL D'ADMINISTRATION
COMPOSITION DES COLLEGES AU 28 JANVIER 2010

Collège des associations : 8 membres actifs élus par les adhérents en A.G.

- Rémi Roubaud représentant « Maisons Paysannes de France »,
- Edith Delaoutre représentant « Vieilles Maisons Françaises »,
- Roland Nicoux représentant « Les Maçons de la Creuse »,
- Daniel Delprato représentant « Les Amis de la pierre de Masgot »,
- Laurent Lhéritier représentant « Felletin Promo Bat »,
- Jacques Chabrat représentant « L'Office de Tourisme de Felletin »,
- Guy Avizou représentant « CAUE 23 »,
- Danielle Saintemartine, représentant « Les Portes du Monde ».

Collège des collectivités territoriales : 8 membres de droit

- Jean-Paul Denanot, Président du Conseil Régional du Limousin ou son représentant,
- Jean-Jacques Lozach, Président du Conseil Général de la Creuse ou son représentant,
- François Hollande, Président du Conseil Général de la Corrèze ou son représentant,
- Christian Audouin, Président du Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin ou Jean-Luc Léger, son représentant,
- Renée Nicoux, Présidente du Pays du Sud Creusois ou François Clémenceau, son représentant,
- Michel Moine, Président de la Communauté de communes Aubusson-Felletin ou son représentant,
- Jean Louis Delarbre, représentant la Mairie de Felletin.
- 1 poste à pourvoir

Collège des membres individuels : 8 membres actifs élus par les adhérents en A.G.

- Eric Cluzel,
- Myriam Simonneau,
- Mado Bourlion,
- Benoît Douezy,
- David Daroussin,
- Jean-Pierre Potvin,
- Gérard Combaud
- Géraldine Cauchy

Collège des scientifiques : 3 membres représentants du Conseil technique et scientifique.

- Myriam Clément (PNR Millevaches),
- Michel Manville (CAUE 23),
- Georges Magne (CAUE 87).

Collège des socio professionnels : 8 membres actifs élus par les adhérents en A.G

- Pierre Caravano représentant Le Lycée des Métiers du Bâtiment de Felletin,
- Michel Tharan représentant l'Ecole Départementale d'Architecture de Volvic,
- Armand Labarre représentant la Fédération Compagnonnique des Métiers du bâtiment du Limousin,
- Daniel Carenton représentant la CAPEB Creuse,
- Jean-Claude Violant représentant la CAPEB Limousin,
- Jean-Jacques Fleury représentant la FFB Creuse.
- Michel Hartman, artisan
- Marian Cojocarou Menasche, gérant de société

SYNTHESE (diffusée à la presse)

« Conserver pour innover, telle est la démarche des conservatoires qui préfigurent les démarches que la mode qualifie de durable, et qui ne sont que la continuité d'une utilisation sage des ressources de notre environnement. »

Lors de son Assemblée Générale ordinaire du 28 janvier 2010, l'association *Bâti et Savoir-faire en Limousin* présidée par David Daroussin, a eu l'occasion de faire le panorama des différentes actions menées durant les mois écoulés, et de dessiner les perspectives pour les années à venir. Cette rencontre a permis de réunir l'ensemble des partenaires impliqués aux côtés de l'équipe technique et des bénévoles (Communauté de Communes et communes du territoire, Commune de Felletin, Conseil Régional et Conseil Général, LMB, CAUE, Greta, FFB, Maçons de la Creuse...), et de revenir sur les trois axes majeurs que sont la formation, la sensibilisation et la recherche. L'occasion également de souligner l'importance des liens étroits qui existent avec le Lycée des Métiers du Bâtiment. Cette spécificité renforce le LMB dans son positionnement national sur la thématique du bâti ancien et de l'éco construction, et donne une chance unique à ce territoire de lier son passé à son avenir en créant le Conservatoire du Bâti et des Savoir-Faire.

Après une année riche en actions : réalisation des premiers chantiers référence (four à pain du Site des Granges de Felletin notamment) et des expositions et DVD qui y sont associés, mise en place d'un sentier d'interprétation sur la commune de La Villetelle sur l'histoire des maçons creusois, déplacement du centre de documentation spécialisé sur le patrimoine à la médiathèque intercommunale d'Aubusson-Felletin, action lecture et théâtre pour les enfants à la médiathèque avec Lamifa, création d'un site Internet... l'association a présenté son programme pour les années à venir.

Au-delà des chantiers et actions de sensibilisation qui vont se poursuivre en 2010, l'association souhaite centrer son programme scientifique sur les matériaux naturels dans le bâtiment : aspect scientifique, techniques et savoir-faire correspondants, d'hier à aujourd'hui. C'est dans ce cadre qu'elle a choisie d'organiser cette année au mois de mai, une semaine de la pierre sèche, afin de valoriser les qualités environnementales, techniques, hydrauliques, pédologiques, agricoles et paysagères de ce type de maçonnerie, de promouvoir les progrès et perspectives du marché de la pierre sèche pour les entreprises, et d'intégrer une approche développement durable pour le Limousin au travers de la réappropriation d'un savoir-faire ancestral. Cette manifestation se déroulera du 3 au 9 mai 2010, au travers d'une journée de conférence, des chantiers de formation, des animations scolaires, des visites guidées, des journées d'initiation et une exposition...

C'est dans ce cadre encore, qu'elle souhaite engager un travail de recherche et d'expérimentation de la technique de limousinerie afin de connaître, par l'analyse scientifique, les atouts et aussi les limites d'application de cette technique qui présente un remarquable potentiel d'application dans la perspective d'un développement durable des territoires ruraux du Massif Central. Cette technique de construction sera explorée sur le plan du comportement mécanique et des caractéristiques hydrothermiques. Enfin, pour les années qui viennent l'association compte mettre au point une charte de qualité qui aura pour but d'établir un langage commun entre le maître d'œuvre et le maître d'ouvrage et d'aider le maître d'ouvrage à faire les bons choix lors d'une restauration ou d'une réhabilitation

Avec l'appui de partenaires publics, mais également de mécènes privés, l'association poursuit son action de proximité permettant de faire prendre conscience de la nécessité de sauvegarder cette richesse patrimoniale, également source d'une richesse économique à développer. Des dispositifs Massif Central ou encore Pôle d'Excellence Rurale, fédérateurs d'initiatives, devraient permettre de mutualiser et d'amplifier ces actions. Un an après le début de cette nouvelle phase dans la vie de l'association, les premiers échos sont très positifs et encourageants, sans omettre l'implication de nouveaux bénévoles et d'artisans, prêts à contribuer à cette démarche collective. La diversité comme le concret des actions menées a été souligné, ce qui constitue une chance pour l'avenir de ces projets.